JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 31 JUILLET 1797.

De Lisbone , le 25 Juin.

La Princesse, dont l'épouse du Prince du Brésis est accouchée dernièrement, a reçu sur les sonts

le nom d'Iabelli-Marie Françoise.

resrouqu'à nnes com-8 à

pare orff, viener le

pour

de

ions

ent;

non-

atre-

y a

ones

r les

our-

usse.

rages

fixée,

d'ici,

imple

as de

it le

mais

hef-

erich.

illon ,

com-

rin,

in de

100 Les

à 1118

Notre ministère a reçu des nouvelles de l'isle de Mozambique, sur la côte d'Afrique, qui annoncent que les françois continuent d'inquiéter nos établissemens. Ils ont attaqué l'isle de Cabo Delgado, mais ils ont eté repoussés avec perte par la garnison.

Extrait se Nouvelles de Paris, du 25 Juilles.

L'ambassadeur ottoman sera publiquement recu du Directoire le 28 de ce mois. Le jour-nal officiel a publié hier un long article sur l'ordre des cérémonies qui doivent avoir lieu dans cette circonstance: rien n'est oublie. On annonce entr'autres détails, que le ministre des relations extérieures fera fervir à l'ambaffadeur de la immode et des confitures, et l'on prévient les officiers qu'ils ne doivent point s'asseoir chez le ministre, quand même en les y mviteron. Au reste, la marche au directoire sera accompagnée de toute la pompe convenable. Des détachemens de cavalerie, les voitures du directoire, celles des ministres, une musique militaire, les officiers de l'ambassadeur à cheval ou à pied, for-meront le cortège. Arrivé au directoire, l'ambassadeur fera trois révérences aux directeurs, qui resteront couverts; il fera ensuite son complimen; puis il fera introduit dans une autre pièce du directoire, pour y causer sons cérémonis — Aujourd'hui le Rédacteur annonce que ce cérémonial a été changé dans plusieurs de ses déspolitions.

On assure que Lenoir-Laroche a donné sa démission du ministère de la police, et qu'il est remplacé par Duveyrier, avocat trop connu et membre du cercle constitutionnel. Le général Scherer est, dit-on, nommé ministre de la guerre. L'ambassade de Suisse a été offerte à Cochon, et sur son resus, donnée à Charles Lacroix. — Le citoyen Guys, consul-genéral de Tripoly de Barbarie, est nommé au consulat de Syrie en Palestine. Le cit. Beaussier, consul-genéral à Tunis, est nommé au consulat de Tripoly de Barbarie. Le cit. Devoise est réintégré dans ses fonctions de consul-général à Tunis.

Par le message envoyé au conseil des cinqcents, relatif au nombre des troupes qui se trouvent à Paris et dans les environs, il conste qu'au lieu d'avoir augmenté ce nombre, le Directoire l'a diminue, et qu'il s'y trouve environ sept cens hommes de moins qu'au pre-

mier messidor.

Hier, deux nouvelles affiches se liseient partout. L'une contenoit le discours de Buonaparte à la sête du 14 juillet, avec cette note d'une niaise insolence: Allors, M. Pastovet, valla une belle occasion de dinoncer une seconde for le Rédacteur... Le discours de Buonaparte signioit à côté d'une autre affiche ayant pour titre: dvis aux parricles: C'étoit une invitation de la plus forte trempe de ne pas saire aujourd'hui un mouvement qui leroit encore indiscret, et de laisser agir paisiblement et sans contradiction le cercle constitutionnel.

On affare qu'il y a eu un rapprochement entre les membres du Directoire qui en paroiffoient le plus éloignés, et l'on en espère la conservation des deux ministres justement regrettés.

fervation des deux ministres justement regrettés.

A Nevers, à Dijon, à Bordeaux, à Clermont-Ferrand, à Alby, le fang coule au nom des sociétés populaires. Les clubs se multiplient comme les sauterelles d'Egypte, mais le corps législatif est sais de la verge miraculeuse de Moise. (Quotidienne.)

Un officier municipal du dixième arrondissement a été témoin de l'arrivée de soldats, le havresac sur le dos, les pieds poudreux, et harasses de fatigue. L'un d'eux dit à un ouvrier de ses amis, en présence de cet officier municipal, qu'il étoit bien étonné de voir Paris si tranquille, puisqu'on venoit de leur faire faire 200 lieues à marche forcée, sous prétexte que les royalistes égorgeoient les républicains.

Le général Hoche a adressé une lettre au Directoire sur cette marche de quelques corps de son armée, qui a excité de si vives inquiétudes. Sa lettre n'a pas été publiée; elle doit répandre une grande lumière sur cet incident inconcevable. Voici quelques détails à ce fujets que l'on donne pour authentiques.

"Le 11 Messidor (30 Juin), le général Ho-che reçut à Gueldre un ordre du ministre de la marine pour aller prendre le commandement d'une expédition secrète au dehors, et de raisembler, pour cet objet, aux environs de Breft, les troupes dont il croiroit avoir besoin. Il étoit quession de huit à dix mille hommes. Comme il n'y avoit dans la ci-devant Bretagne que les troupes d'infanterie absolument nécesfaires à la garde de ses côtes, fans cavalerie et sans artillerie, Hoche, en consequence de cet ordre, tira de l'armée de Sambre et Meuse fix mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie et mille de l'artillerie. Avant de quitter lui même l'armée, il mit les troupes en mar-che jusqu'aux frontières de France, et ordonna au chef de ces troupes de prendre à Liège, du commissaire des guerres de la place, les fenilles de route dont les troupes ont besoin pour recevoir leur prêt et leurs subsistances en traversant Le territoire de la république; mais il ne donna aucun ordre pour les faire passer par telles villes plutôt que par d'autres. Dans le même tems, il reçut un ordre confirmatif de celui qui lui avoit été adresse par le ministre de la marine, et il ne doutoit pas que le ministre de la guerre n'en eût eu connoissance.

Un nommé Laroche a fait un placard qui commence par ces mots: François, que vous

des donc betes!

Le message suivant, adressé le 23 au conseil des 500 par le Directoire, donnera une juste idee de l'état actuel des finances.

Citoyens vepré entans,

"Détat pénible des finances empire à chaque instant; tou-tes les parties du service sont en souffrance; elles manque-nont à la sois sous peu de jours, s'il n'y est apporté un proport semale. prompt remè le.

Un appe qu'de la fituation actuelle va démontrer cette eriste vérité. Les crédits ouverts depuis le rer. vende-maire jusqu'à ce jour, s'élèvent à la somme de 403, mil-lions. Les sommes payées sans ce préalable, telles que les.

rentes et pensions, et le traitement fixé en mygriagrammes, s'élèvent à 20 ou 25 millions; total des sommes dont; le paiement a été autorisé par le corps législatif, 425 mil-lions environ.

Les ministres ont encore sur cette somme à disposer de 70 lions. Celui des sinances a suspendu, sur les ordonmillions. Celui des finances a suspendu, sur les ordonnances délivrées, le paiement de 38 millions. Cette somme peut, jusqu'à un certain point, être considérée comme selle n'avoit pas été ordonnancée, et de là il résulte que la depense admise en paiement, soit par les deux Conseil du Corps législatif, soit par les ministres, soit par tous autres ordonnateurs, ne s'élève qu'à 317 millions. Les frais de la campagne d'Italie ne sont pas véritablement compris dans certe somme, sauf quelques autoritations partielles, parce que l'armée vivant sur le produit des contributions qu'elle fait prélever, le compte sera réglé en déstaitif. Mais l'armée d'Italie ne constitue pas les seules forces que la République entreilenne; elle a de plus sous les drapeaux les armées de Rhin et Moselle, de Sanbre et Meuse, les garnifons de l'intérieur, l'extraordinaire de la marine, etc.; et millions. sons de l'intérieur, l'extraordinaire de la marine, etc.; et lorsqu'on considère avec impartialité la situation politique de la République, l'on doit être étongé qu'on se voie arrivé l'avant dernier mois de l'année avec une simple autorisarion de dépenses de 317 millions, tandis qu'en tems ordi-naire, on dépensoir beaucoup plus avant la révolution. "Sans doute, la totalité de la dépense n'est encore ni con-

qu'on sait deja et ce qu'on voit, soutient la force de l'ob-

"Cet état de choses paroîtra encore bien plus étonnant, lorsque vous coasidérerez que sur les 317 millions passés en d'penses, plus de 80 sont encore das aux parties pranters, & que leurs titres consistent ou dans une désegation sur le prix des domaines nationaux, ou dans un bon sur le produit des contributions à rentrer 4 de là il bon sur le produit des contributions à rentrer 3 de-là il résulte que, si d'un côté la dépensa autorisée s'elève à 317 millions, les pavemens effectues ne vont cependant qu'à millions, les payemens effectues ne vont cependant qu'à 240 ou 250 millions: cependant toutes les caisses sont épuisées; on ne vit plus qu'eu jour le jour, & cette poporter sur tous les calculs hypothétiques qu'on peut présenter pour essayer de la détruire. Son exactitude est, d'ailleurs, démontrée par tons les états de recettes effectuées & par les apperçus de celles à faire, que les commissaires de la trésoretie nationale ont présentés presque chaque mois. Vous y verrez, citoyens représentans, que de quelqu'sfort qu'on faste usage, on ne peut, avec les lois existantes, compter sur plus de 24 à 25 millions; il fant prévoir encore que les deux ou trois mois qui vont suitre, n'y atriveront point, à cause de la lenteur qu'éprouve la tentrée des contributions directes, à l'époque de la moisson. Si l'on présente des calculs plus sotts en apparence, on montre des valeurs nominales; ce n'est point avec elles qu'on peut saite le service; qu'mporte, en effet, que les recettes aillent à 50 millions, si l'on veut, par mois, s'il faut en désuire 10 millions remis en ordonnances de décharge ou de degrévement, autant en anciens bous de réquisition, 2 millions en cotte nationale, 2 millions en frais qui ne sant, comptés ni dans les recettes ni dans les dépenses; il ne reste que 25 millions de disponibles. (La sin à demain).

— A la suite de la seance du 22, le conseil des sons autorités. porrer sur tous les calculs hypothétiques qu'on peut pré-fenter pour essayer de la détruire. Son exactitude est,

A la suite de la seance du 22, le conseil des 500 a adopté le projet d'organifation pour la garde nationale, présenté par Pichegru. -Hier, Tallien a fait une motion d'ordre fur la fituation intérieure de la République. Après avoir parle de l'inquiétude qui agite les citoyens, de la division qui règne dans le confeil, et entre le corps législatif et le Directoire, ainsi que de la pénurie des sinances, il a demandé qu'il soit formé une commission chargée de présenter les moyens de faire cesser toutes ces entraves et de rétablir le calme, l'union et le crédit public. Cette motion a été combattue par Henri Larivière, qui en a pris occasion de faire une sortie très vive contre Tallien. Il a demandé la question préalable sur la proposition de ce dernier. Elle a été adoptée. Dans la même séance, le conseil a arrêté la suspension de tous les clubs ou soitéés particulières s'occupant d'objets positiques. (Nous reviendrons sur cette séance).

les,

70

me

e fi

du

tres

e la

elle

pu-

rni-

; et

rivé

rifa.

rdi-

is ce

ant,

affés

prelélé-

un là il

317 qu'à

font

po-

préeft,

effec-

com-

esque

que c les

s; il

vont

qu'éue de

n ap-

point

, en veut,

n or-

mele,

s re-

llions

nseil

pour

1. -

ur la

près

cito-

afeil,

De Londres, le 19 Juillet.

C'est demain que le Roi se rend à la chambre des pairs pour terminer la présente session du parlement. La fanction royale sera donnée à plusieurs bills, nommément à celui qui autorise S. Majesté à rassembler le parlement, s'il le juge nécessaire, quatorze jours après l'expédition des lettres de convocation. Le terme ordinaire est de 40 jours.

Des dépêches du lord Malmesbury, arrivées hier de Lille, ont occasionné un long comité de ministres. Il y a lieu de craindre que la négociation ne s'avance pas vers la paix; du moins cette crainte s'est répandue, et a eu une telle influence sur les fonds, que les 3 pour roo-consol, qui étoient à midi à 54 ¼, sont tombés à deux heures à 52 ¾. (Tiré d'un papier de Paris.)

De Milon , le 22 Juillet.

Le général Buonaparte est toujours ici. L'on ignore quand il partira pour Udine. Ce voyage n'auroit vraisemblablement pas lieu, s'il étoit vrai, comme le bruit en court, que le général Clarcke a signé la paix le 14 de ce mois. Buonaparte s'occupe, dit-on, sérieusement de la nomination de notre corps législatif. Ce général a laisse, à ce qu'on assure, aux trois légations la faculté de décider elles mêmes de leur sort. En conséquence, la Romagne vient d'effectuer sa réunion à la république Cisalpine. C'est par l'entremise du général Belmonti de Rimigi, qui se trouve ici, que cette réunion a eu lieu. Des lettres de Rome disent qu'on y a arrête

beaucoup de personnes impliquées dans une conjuration qui devoit éclater du 8 au 9 de ce mois, et qui a été heureusement découverte.

Suivant les lettres de Turin en date du 15, la cour a été antorisée par un bres du Pape à vendre pour 15 millions de biens ecclésiastiques, dont les bénésices sont à sa nomination.

De Fenife, le 22 Juillet. 1 .

Le capitaine antrichien qui a escorté jusqu'ici

la garnison vénitienne de Zara, est reparti avant hier pour Trieste. Le général Baraguey d'Hilliers lui a fait l'accueil le plus distingué, et l'a afsuré que les individus composant la troupe susdite seroient renvoyés dans leurs soyers.

L'on a reçu la nouvelle que deux galères Vénitiennes portant le pavillon de St. Marc, s'étant approchées des bouches de Catarro, les habitans du pays avoient tiré sur elles.

L'exprocurateur Pesaro ne s'étant point préfenté, conformément à la proclamation émanée au sujet des absens, la municipalité vient de le déclarer ensemi de la patrie, et a prononcé la confiscation de ses biens. Une autre proclamation défend de porter l'uniforme de la garde nationale et militaire.

Depuis le retour du municipal Dandolo de Milan, les féances de notre régence provisoire sont fort animées. L'on attend avec impatience le résultat de la mission de l'ex-patricien Bataglia. A l'exception d'un petit nombre de fanatiques, le peuple regrette l'ancien gouvernement. Dans le cas où les choses ne seroient point rétablies sur l'ancien pied, il désire de passer sous la domination autrichienne.

D' Udine, le 21 Jullet.

L'on ignore toujours le moment de l'arrivée du général Buonaparte, et celui de la reprise des négociations. - La ville de Padoue a envoyé des députés ici pour demander la réunion de notre province aux autres villes de la Terre-Ferme. Notre administration centrale vient en conséquence de nommer quatre de ses membres, chargés de se rendre près du général Ber-nadotte et lui soumettre la demande de Padoue. L'on écrit de cette dernière ville, qu'il y circule une espèce de déclaration de la division de Massena, munie de 9747 fignatures, dans laquelle tous les officiers et soldats promettent de voler au secours de la patrie, en cas de besoin; de combaire les royalistes de de désendre au prix de leur sang la constitucion de van 3. Le discours prononcé le 14, à Milan par Buonaparte, et qui a fait une grande sensation, a donné lieus à cette démarche.

De Berlin , le 22 Juillet.

S. A. le Prince Royal et la Princesse sons épouse sont partis avant hier pour Pyrmont. Suivant les nouvelles de ce dernier endroit, l'état de la santé du Roi est toujours satisfaisant; cependant S. M. s'est trouvée un peu indisposée pendant deux jours, à cause du changement de tems.

Le Prince héréditaire de Brunswio part demain d'ici.

Voici quelques détails sur la prife du paque-

hot anglois (contenant les lettres de Londres du 7) dont il a été déjà parlé, ,, Ce paquebot, appelé le Danghin, étoit commandé par le capitain Flyen. Le corfaire françois qui l'attaqua, se nomme le Pet i-Dia le, ca-pitaine Salvetti. Le combat sut très long et très opiniatre; l'on montra de part et d'autre beaucoup d'animosité. Le capitaine anglois ayant dû à la fin le rendre, jetta à la mer ses lettres, ainsi que les dépêches d'un courier qui se trouvoit à bord. Le nombre des voyageurs pris, et dont quelques uns ont été blesses, se monte à douze; on distingue parmi eux le lord Beerwick et un comte de Neal, ainsi que quatre dames; tous, sans distinction, ont été remis sur le champ en liberté, et ils se louent du traitement qu'ils ont éprouvé du capitaine françois. Le paquebot a été conduit à Delfzyl; le capitaine anglois a été transporté de-là avec ses gens à Gröningen.

De Liège , le 23 Juillet.

Le reste de la division Lemoine arriva ici le 19; elle étoit précédée d'une partie de la grosse artillerie et de plusieurs compagnies d'artillerie volante. L'on attend pour demain quelques bataillons de la division de Lefebvre. Le quartier-général de l'armée de Sambre et Meule n'est pas encore arrivé à Aix-la-Chapelle.

Au moment où le général Hoche fut porté au ministère, on avoit sait choix du général Lefebvre pour commander les troupes destinées à une expédition maritime; mais ce dernier a refulé, et il est remplacé par le général Sorbier qui est passé avant-hier par ici pour se

rendre à Paris.

L'on a reçu les détails les plus affligeans sur l'accident cruel qui a eu lieu a Erstein. L'explotion a produit les effets les plus défastreux. Six canoniers, 15 hommes du roulage militaire, 6 habitans des deux lexes ont été tues, ainsi que 31 chevaux ; le nombre des blessés est de 27. Quarante-cinq bâtimens et maisons sont ou brûles ou renverses, et 30 autres fortement endommages. C'est encore un bonheur pour la commune, qu'au moment où le feu prit, la plus grande partie des habitans etoient aux champs. Ce malheur est dû au mauvais état des barils qui renfermoient la poudre; ils avoient des ouvertures dans plusieurs endroits.

De Saarbru k , le 25 Juillet.

Les troupes sous les ordres du général Ambert, qui étoient passées par ici ces jours derniers, pour se rendre dans l'intérieur de la France, ont tout-à coup reçu l'ordre de faire halte.

De Friedberg , le 25 Juillet

Le général en chef Hoche a fait publier hier à l'ordre, que ne pouvant le séparer de fes braves frères d'armes de l'armée de Sambre et Meuse, il avoit refulé la place de ministre de la guerre, et qu'il seroit sous peu de retour. L'on dit que la division de Lemoine doit aussi revenir.

Les officiers françois s'accordent à dire qu'il règne une grande fermentation à Paris, et ils paroissent craindre qu'il n'y ait dans peu une

sanglante explosion.

De Mayence, le 28 Juillet.

Hier foir, nous eumes la fatisfaction de voir arriver ici M. le baron de Dalberg, coadjuteur de S. A. l'Electeur notre fouverain.

Avis Au Public.

Cette Lotterie est la plus avantagense de soures celles des pays étrangers, do munie de la garantie des établissemens publics de charité de ladite Ville, au prossi desquels elle est établie. Elle est composée de 16000 Numéros, dont le tirage se fait en cinq Classes, à quelques semaines de distant e, do se renouvelle au cout de deux ou trois mois, à une épaque qui s'annonce chaque fois. Il n'y a aucum perdant dans les 4 premières Classes, do les perdans de la 5e., quoique la moins nombreuse, sont dédommagés par un billet gratis pour la première Classe de la Louerie suivante.

Le gros Lot est de 40,000 storins d'Empire, qui font la somme de 87,272 livres 15 sols de France?; puis il y en un de la moitié, un du quart, 3 du buitième, trente en diminuant jusqu'à mille florins, & ensin 7,164 autres lots, toujours en diminuant, mais de façon que le moindre excède la mise.

Outre ces avantages, il y a 88 primes, dont la plus forte est de cinq mille florins, les la moindre de 22, qui font 48 liv. de France. La mise totale est de 45 florins. On est libre de prendre des billets de Classe, ou des billets généraux; il se distribue des plans détaillés, contenant le bilan de la recette de de pemploi.

Quant à ceux qui voudront se charger d'un Bureau de Collecte, la Direction teur fait des conditions avantageuses, & ils n'ont qu'à adresser leurs seures au Bureau-général de la Direction de la Lotterie privilégiée de la Ville libre et Impériale de Francfort sur-le-Mein. De par la Commission.